UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)

FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
(FASHS)
************ DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE (DPH)**

MÉMOIRE DE LICENCE

LA NOTION DU DEVOIR DANS *DU VRAI DU BEAU ET DU BIEN* DE VICTOR COUSIN

Présenté par:
Sèmèvo Romuald
FIOGBE
52481246

Sous la direction de :
Dr. Adolé Félicité AKUESON
Maître de Conférences
des Universités du CAMES.

ANNÉE ACADÉMIQUE: 2023-2024

À Ma mère Marie ODE, épouse FIOGBE.

Remerciements

Nous sommes heureux, au terme de cette étude, d'exprimer publiquement toute notre reconnaissance à toutes les personnes qui, près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail.

Nous adressons notre reconnaissance :

→ à notre directeur de mémoire, Docteur Adolé Félicité AKUESON, Maître de Conférences des Universités du CAMES pour sa disponibilité, son dévouement, ses éclaircissements, ses remarques fort enrichissantes, ses encouragements et bons conseils et sacrifices qu'elle a consenti, pour la réalisation de ce travail de recherche.

→ à tous les membres du jury, du sacrifice consenti pour évaluer ce mémoire

→ à tous les enseignants du Département de Philosophie de l'université d'Abomey-Calavi pour la formation que nous avons reçue.

→ à ma sœur Sophie FIOGBE, en témoignage de mon affection.

Résumé

Notre travail porte sur la notion du devoir dans l'ouvrage intitulé Du vrai *du Beau et du Bien* de Victor Cousin. Dans ces réflexions, l'auteur montre que pour atteindre le bonheur, il faut que l'homme éprouve la joie des bonnes actions. Ce dernier propose et définit un critère de base sur lequel l'individu doit savoir s'il accomplit ses devoirs conformément à la loi morale. Il s'agit d'une élévation de la maxime de l'action à la loi universelle. Victor Cousin prône l'idée de l'universalité comme règle de l'action. Il montre que le respect à la raison est le devoir supérieur à tous les autres devoirs de l'homme car c'est elle qui juge la conformité ou non de l'action. Par la raison, nous connaissons la vérité, nous faisons la distinction du bien et du mal, nous connaissons ce qui est beau, nous jugeons nos actes conformément à ce qu'ils devraient être. En outre, la morale et le devoir relèvent d'une loi universelle applicable à toutes les situations et se résume par un impératif catégorique.

Mots clés : Notion ; devoir ; bonheur ; universalité ; raison ; loi morale.

Abstract

Our work focuses on the notion of duty in the work entitled *The Truth of Beauty and Good* by Victor Cousin. In these reflections, the author shows that to achieve happiness, man must experience the joy of good deeds. The latter proposes and defines a basic criterion to which the individual must refer if he wants to fulfill his duties in accordance with the moral law. It is an elevation of the maxim of action to universal law. Victor COUSIN advocates the idea of universality as a rule of action. It shows that respect for reason is the duty superior to all other duties of man because it is this which judges the conformity or not of the action. Through reason we know the truth, we distinguish between good and evil, we know what is beautiful, we judge our actions according to what they should be. Morality and duty therefore come under a universal law applicable to all situations and can be summed up in a categorical imperative.

Keywords: Duty; happiness; universality; reason; moral law.

Sommaire

Introduction 5

Chapitre 1: Présentation de l'ouvrage *Du vrai du beau et du bien* et clarification des termes 7

1.1. Structure et résumé de l'ouvrage de Victor Cousin *Du vrai du beau et du bien* 7

1.2. Clarification des termes 9

Chapitre 2: La conception cousienne de la notion du devoir 13

2.1. Les différents types de devoirs 13

Chapitre 3 : Portée et limites de la conception de Victor Cousin sur la notion du devoir 26

3.1. Portée de la pensée de Victor Cousin sur la notion de devoir 26

3.2. Limites de la pensée de Victor Cousin sur le devoir 32

Conclusion 35

Introduction

La notion du devoir a fait objet de débats dans l'histoire de la philosophie. Elle n'a cessé d'opposer les penseurs à travers les âges. Pour certains, le devoir doit être vu comme une expression de la moralité et de l'engagement éthique. Il permet d'établir le lien avec la notion de responsabilité envers soi-même et les autres. Pour d'autres le devoir transcende les obligations sociales ou légales, relevant plutôt d'un impératif moral interne guidé par la raison, la conscience, et l'aspiration à l'idéal du bien. Cette seconde perspective souligne l'importance de l'action éthique non pas comme contrainte, mais comme expression de la liberté individuelle et de l'engagement envers une vie vertueuse. C'est donc dans la perspective de mieux élucider cette question du devoir que nous nous référons à la pensée de Victor à travers son ouvrage intitulé *Du vrai du beau et du bien*.

Dans cet ouvrage, Victor Cousin expose sa méthode éclectique, qui consiste à étudier les différents systèmes apparus au cours de l'histoire de la philosophie et à les analyser afin d'en distinguer les éléments de vrai et de faux et de parvenir à un système valable du point de vue d'une raison impersonnelle. Il ne s'agit donc pas de concilier entre elles les écoles de philosophie, mais d'étudier les systèmes de pensée afin d'en distinguer les vrais des faux. Sa méthode qualifiée d'éclectique est en ce sens le contraire de la méthode dialectique. L'éloquence de Cousin a suscité un grand enthousiasme dans la jeunesse cultivée de son temps.

Le choix de notre sujet de recherche intitulé « La notion du devoir dans *Du vrai du beau et du bien* de Victor Cousin » se situe dans une perspective d'analyse de la pensée de Cousin sur la notion du devoir. Plusieurs questions peuvent intéresser à ce propos : qu'entend-on par devoir ? Que peut-on retenir de la notion du devoir chez Victor Cousin ? Le devoir envers soi-même prime-t-il sur le devoir envers autrui ? Le devoir tel qu'il est pensé par Victor Cousin conduit-il toujours à

la responsabilité? Ce sont les réponses à ces quelques questions qui constitueront l'ossature de notre travail de recherche.

Notre travail de recherche s'articulera autour de trois chapitres. Dans le premier chapitre, il a été question de la présentation de l'ouvrage *Du vrai du beau et du bien* et clarification des termes. A ce propos, nous nous sommes intéressé à la structure de l'œuvre et à son résumé ; puis à la clarification de quelques thèmes majeurs développés par Victor Cousin. Dans le deuxième, nous avons établi la similitude entre la conception du devoir faite par Victor Cousin et celle d'Emmanuel Kant. Dans le troisième et dernier chapitre, il a été mis en relief la question des enjeux et des perspectives critiques de la pensée cousienne sur la notion du devoir.

Chapitre 1: Présentation de l'ouvrage *Du vrai du beau et du bien* et clarification des termes.

1.1. Structure et résumé de l'ouvrage de Victor Cousin *Du vrai du beau et du bien*

La lecture de l'ouvrage *Du vrai du beau et bien* nous fait enregistrer trois grandes parties. La première de l'ouvrage est subdivisée en cinq leçons et mettent tous l'accent sur la notion du vrai. Ces différentes leçons nous ont permis de comprendre en général les principes des valeurs universelles et nécessaires. Dans son raisonnement, Victor Cousin identifie deux grands besoins. D'une part celui de vérités absolues ; et d'autre part celui de vérités absolues qui ne soient pas des chimères. Pour lui, satisfaire ces deux besoins est le problème de la philosophie de notre temps. Ainsi que l'expérience est incapable d'expliquer toute seule les principes universels et nécessaires, et aussi de s'en passer même pour arriver à la connaissance du monde sensible.

L'étude des principes universels et nécessaires nous introduit dans les parties les plus hautes de la philosophie. De ce fait « le premier, le plus impérieux, est celui de principes fixes, immuables, qui ne dépendent ni des temps ni des lieux ni des circonstances, et où l'esprit se repose avec une confiance illimitée».[1] C'est dire que l'origine des principes universels et nécessaires présentent diverses formes sous lesquelles nous apercevons la vérité, et de l'ordre successif de ces formes comme la théorie de la spontanéité et de la réflexion. Elle demande l'examen et la réfutation de la théorie qui tente d'expliquer l'origine de ces principes par une induction fondée sur des notions particulières. Ainsi,

> « Nous pouvons considérer comme une conquête assurée de la méthode expérimentale et de la vraie analyse psychologique rétablissement de principes qui, en même temps qu'ils nous sont donnés par la plus certaine de

[1] ~~Victor Cousin, *Du vrai du beau et du bien*~~, Deuxième édition, Paris, Didier, 1854, p. 19.

> toutes les expériences, celle de la conscience, ont une portée supérieure à l'expérience, et nous ouvrent des régions inaccessibles à l'empirisme »[2].

Dans la deuxième partie intitulé le beau, Victor Cousin met en exergue la méthode adéquate pour atteindre une certaine esthétique. Pour notre auteur la méthode qui doit présider aux recherches sur le beau et sur l'art comme dans la recherche du vrai, doit commencer par la psychologie. Elles doivent permettre de relever l'ensemble des facultés de l'âme qui concourent à la perception du beau. Les sens ne donnent que l'agréable, la raison seule donne l'idée du beau. De ce fait la réfutation de l'empirisme, qui confond l'agréable et le beau doit être mise à l'écart. La prééminence de la raison doit permettre de distinguer le sentiment du beau et de celui du sublime. C'est dire que « la raison est source éminente des vérités universelles et nécessaires »[3].

La raison est donc la faculté qui permet d'atteindre la vérité surtout celle universelle et nécessaire. Elle permet l'établissement du beau. Le beau ou l'esthétique n'existe que grâce à la faculté de la raison. « On peut étudier le beau de deux façons : ou hors de nous, en lui-même et dans les objets, quels qu'ils soient, qui en offrent l'image ; ou bien dans l'esprit de l'homme, dans les facultés qui l'atteignent, dans les idées ou dans les sentiments qu'il excite en nous »[4]. L'étude du beau nécessite donc une bonne méthode celle de la psychologie. C'est grâce à cette méthode que l'on peut atteindre le beau. Le beau ne s'acquiert pas par hasard. Il faut une logique de méthode. De la sorte, il faut distinguer le beau de l'agréable.

« L'expérience atteste que toutes les choses agréables ne nous paraissent pas belles,

[2] *Ibid.,* p. 36.
[3] *Ibid.,* p. 134.
[4] *Ibid.,* p. 136.

et que, parmi les choses agréables, celles qui le sont le plus, ne sont pas les plus belles, marque assurée que l'agréable n'est pas le beau »[5].

La troisième et dernière partie a été consacrée au bien. La notion du bien a fait objet de réflexion chez Victor Cousin. Selon lui, « l'idée du vrai dans ses développements comprend la psychologie, la logique, la métaphysique. L'idée du beau engendre ce qu'on appelle l'esthétique. L'idée du bien est la morale tout entière »[6]. Ce serait se faire une idée fausse et étroite de la morale que de la renfermer dans l'enceinte de la conscience individuelle. Il y a une morale publique comme une morale privée, et la morale publique embrasse, avec les relations des hommes entre eux en tant qu'hommes, leurs relations comme citoyens et comme membres d'un État. La morale s'étend partout où se trouve en un degré quelconque l'idée du bien[7].

1.2. Clarification des termes

Le vrai vient du latin *vertus* qui signifie le réel. Il a pour homonymie la vérité qui à son tour vient du latin "veritas" désignant une conformité, une fidélité des idées ou des jugements que l'on fait avec son objet. C'est une notion qui est contraire à l'erreur et à l'illusion. Le vrai désigne également une connaissance dont on reconnaît comme étant juste et identique à son objet. Dans le langage, le vrai est une propriété du langage dans la mesure où si l'on veut dire qu'une chose qui est existe, qu'elle est vraie ou fausse, on le dit d'un discours. De même, c'est un jugement conforme à son objet d'où on parle vérité -correspondant. C'est aussi un jugement non- contradictoire, on parle alors de vérité-cohérence. C'est pourquoi Victor Cousin montre que la vérité est l'ensemble des raisonnements cohérents et

[5] *Ibid.,* p. 138.
[6] *Ibid.,* p. 257.
[7] *Ibid.,* p. 258.

bien structuré suivants les règles logique. Enfin, la vérité est une valeur morale au sens où la personne qui l'a respectée est alors elle-même un être moral. C'est une notion qui implique l'homme à agir bien.

Sur le plan philosophique, la vérité est un thème qui a beaucoup préoccupé certains penseurs, et qui ouvre plusieurs questions: la question de l'être, de la métaphysique, de la réalité, le jugement du vrai et du faux. Cette pensée de la vérité apparaît dans les réflexions comme une sorte de conscience et de langage. L'on l'aperçoit un peu plus lorsqu'il est confronté à des difficultés liées aux principes de causalité et de finalité. Le thème de la vérité est intéressant car déjà penser en terme de vérité présuppose un courant de pensée, qui est celui de pouvoir définir la vérité, de dire qu'elle existe, qu'elle « est ». Les fondements qui nous font appréhender le concept de la vérité selon le développement de la pensée en Occident vers l'installation de la pensée moderne toujours en vigueur aujourd'hui et que nous repérons à travers les courants de pensée qui s'en écartent. C'est dire que la vérité cohabite avec les fondements philosophiques

Le beau lui, vient du grec *kalos* qui signifie la beauté, il désigne tout ce qui est harmonieux. D'après Victor Cousin, le beau est une notion qui porte une valeur esthétique. C'est l'une des trois notions qui conduisent l'humain à se conformer à la morale étant donné que le beau est associé d'avec la vérité et au bien, ce qui fait que la beauté a pour qualité de bonté qui est aussi un bien. D'après Victor Cousin, le beau est une caractéristique d'un objet qu'au-delà d'une expérience sensorielle.

Opposé au laid, le beau est une catégorie esthétique fondamentale. À côté du bien et du vrai, il constitue l'un des trois concepts normatifs auxquels peuvent se ramener les jugements d'appréciation. Le problème majeur auquel se heurte le beau est celui du critère qui permet de l'attribuer à une œuvre d'art ou à la nature elle-même. Ce critère peut-il être universel et objectif ou relève-t-il toujours d'une impression particulière plaisante et désintéressée ? Si Augustin estimait que toute la Création est belle parce que, son auteur, Dieu, est lui-même nécessairement parfait, l'esthétique médiévale fait dépendre le beau de l'intégrité, de la juste proportion, de la clarté de ce qui est représenté. Mais la codification du beau est peu à peu contestée à l'âge moderne. Un « je-ne-sais-quoi » explique davantage ce qui séduit dans une œuvre.

Kant estime que « le beau est ce qui plaît universellement sans concept »[8]. C'est pour lui une impression produite par le libre jeu de l'imagination et de l'entendement. Aujourd'hui, le beau, concurrencé par le laid ou le banal, est de plus en plus relativisé. À l'âge démocratique, le jugement de goût semble dépendre de l'avis de chacun ce qui n'empêche pas certaines œuvres d'être jugées belles indépendamment des modes et des cultures nationales.

Le bien est une notion morale qui consiste à prescrire des règles morales, une conduite qui sont conformes à cette prescription. En d'autres termes, c'est une valeur à caractère normatif de la morale qui vise les règles de conduite, l'honneur et l'utilité collective et l'intérêt général. D'après Kant, le bien est un souverain bien, le bien suprême. Ainsi, il est à signaler que la théorie du bien est parvenue au concept qui l'intéresse au premier chef: celui du bien moral conditionné. Elle a progressé selon la méthode antique de la dichotomie, chère à « l'étranger » du Sophiste. Dans le dialogue platonicien, l'étranger entreprend de définir le sophiste en «scindant en deux le genre proposé », et « d'avancer en suivant toujours la partie droite de nos

8 Emmanuel Kant, *Critique du jugement*, édition électronique, Trad, J. BARNI, Paris, 1846, p.94.

sectionnements, nous attachant à ce qu'ils ont en commun avec le sophiste, jusqu'à (…) sa nature propre »[9]. De même, l'analyse kantienne du bien a d'abord distingué au sein du genre suprême de la « valeur » l'agréable et le bien rationnel. Puis, ne s'occupant que de la « partie droite » de ce dédoublement, elle a distingué au sein du genre du bien rationnel le bien problématique et le bien moral. Elle a finalement distingué, dans le genre du bien moral, le bien moral inconditionné et le bien moral conditionné.

Le bien ne peut être que moral à en juger par la découverte de la Révolution copernicienne en éthique, de sorte que le terme de bien ne devrait même pas être utilisé pour désigner le « bien » problématique en tant que tel. En tant qu'action ou qu'objet de volition, le bien ne peut être que conditionné car il est ce qui est bon parce qu'il est voulu sous certaines conditions. On parviendrait aussi à cette identité du bien et du bien moral conditionné en montrant que le concept de ce dernier, en tant qu'objet, coïncide avec celui d'un objet de la raison pure pratique en général, dont nous savons qu'il est celui que la théorie kantienne du bien doit déterminer. Car le bien moral conditionné, en tant qu'objet de volition, est ce que nous pouvons juger bon parce qu'un principe de la raison pure nous détermine à le prendre pour objet : il est l'objet de la raison pure pratique. Bien sûr, le bien moral inconditionné est un objet de la raison pure pratique. Mais il n'est pas le genre des objets de la volonté pure. Il est un bien moral parmi d'autres, même si, en tant que bien suprême, il est le plus élevé dans la hiérarchie des biens.

[9] Platon, *Le Sophiste,* 264^{e}.

Chapitre 2: La conception cousienne de la notion du devoir

2.1. Les différents types de devoirs

➢ Le devoir envers soi-même

D'après Victor cousin, le devoir est une obligation, une nécessité pratique d'une action visant une loi universelle, c'est une action qui doit être faite sans attendre un intérêt ni de se soucier des conséquences car pour lui, il est bien de faire le bien aux autres. Le bien représente aussi un devoir pour l'homme de le faire : « Le bien est bien en lui-même et doit être accompli quel qu'en soit les conséquences, la seconde est que les conséquences du bien ne peuvent manquer d'être heureuses »[10], il ressort que le devoir doit être fait car il est obligatoire et représente lui-même un bien suprême, le bien souverain. Victor Cousin partage la même conception sur cette notion de devoir. Pour ces deux philosophes moralistes dont nous pouvons citer Emmanuel Kant et Victor Cousin, il existe des devoirs absolus qui tirent leur valeur d'eux-mêmes, ils ne dépendent qu'eux-mêmes pour exister. Agir moralement c'est agi par respect de ces devoirs absolus. Exemple, Dieu a donné des commandements : ne pas tuer," ne pas mentir " et si nous ne respectons pas ces règles, c'est à Dieu que nous désobéissons. Cousin remplace Dieu par la raison.

La raison est la faculté qui guide nos pas. L'obligation d'obéir à la raison est un devoir primaire à l'être humain d'accomplir car la raison est la lumière qui éclaire le chemin et nous met sur la bonne direction dans le but d'atteindre le bien-être. C'est une capacité qu'a l'homme de formuler des jugements et aussi de faire la différence entre le vrai avec le faux, le bien du mal. Si l'être humain respecte et obéit à la raison, il est en mesure d'agir par devoir c'est-à-dire poser une bonne action, d'une action de bonne conduite en ce sens que la raison a pour fonction d'agir conformément au bien. Elle donne à l'homme des connaissances des règles à

[10] *Idem*.

suivre. C'est dans cette logique qu'Aristote désigne l'humain « animal raisonnable »[11]. Ainsi, la puissance qu'a l'homme de bien juger et d'être capable d'agir dans le bien. Chaque individu de tout sexe confondu possède cette faculté et doit en toutes circonstances obéir à la voix qui sorte de sa raison. C'est pourquoi Descartes estime qu'elle est universelle à tout le monde et c'est à l'homme d'en prendre un grand soin.

En voulant agir la raison nous dites certaines lois, donne des interdictions que nous devrons suivre pour agir moralement pour le bien-être. « Obéir à la raison, tel est le devoir de soi, devoir supérieur à tous les autres»[12] cela démontre que la raison est une source intarissable de la vertu, un "guide infaillible" qui oriente l'être humain à agir dans le bien. C'est par l'obéissance à cette faculté que l'homme cultive la vertu. Il doit en tout état de cause obéir à la raison qui le rend à la fois raisonnable et libre. La raison porte un caractère universel comme motif de l'action **«** et comme c'est le motif de l'action sa moralité, c'est le motif qui doit savoir, si l'action est bonne, réfléchie »[13]. La raison a pour rôle de montrer la conformité des actions dont le motif de l'action vise une législation universelle. « La raison comme une puissance pratique, c'est-à-dire qui doit avoir de l'influence sur la volonté, sa véritable destination doit être de produire une bonne action ».[14]

Cousin étudie la morale kantienne sur laquelle il distingue plusieurs impératifs : impératif hypothétique et impératif catégorique. En effet, les impératifs hypothétiques sont conditionnels parce qu'ils sont soumis à des conditions, c'est des impératifs qu'on réalise parce qu'il y a une condition qui va exiger qu'on le fasse. Cet impératif vise uniquement le bonheur de soi-même, l'intérêt particulier, c'est ce que ramène Victor Cousin a affirmé : « Si le bonheur est le but unique de la vie,

[11] https://citations.ouest-france.fr, consulté le 06/02/2024 21h 02.
[12]Victor Cousin, *Op.cit.*, p. 374.
[13] *Idem.*
[14] *Idem.*

l'intérêt est le mobile unique de toutes nos actions »[15] Victor Cousin exprime la priorité de l'intérêt de l'homme sur la valeur morale, la loi morale car il vise son intérêt particulier. Les actions humaines sont particuliers du fait qu'elles dépendent de nos désirs de ce qu'on imagine pouvoir être source de bonheur pour soi-même, c'est de là que revient l'idée de Victor Cousin sur le perfectionnement et le développement de notre faculté. Cela voudrait dire que si nous voulons atteindre une fin en nous-mêmes, nous devons chercher à en devenir. Si nous voulons être une personne cultivée, nous devons chercher à lire, si nous voulons être un philosophe, nous devons chercher à lire les philosophes.

Ce type d'impératif consiste à chercher son propre bonheur. C'est un devoir de développement personnel. Cousin affirme : « C'est par le gouvernement et par éducation de lui-même que l'homme est grand »[16]. Cette source de bonheur pour soi-même est de chercher à atteindre un objectif particulier, à titre d'exemple, si je veux être un médecin, je dois apprendre la médecine, si je veux être intelligent, je dois chercher à perfectionner mes facultés en faisant la lecture au quotidien. C'est dans cette logique que Simone de Beauvoir affirmait : « La lecture est la clé qui m'ouvre le monde »[17] la lecture nous sert du guide dans le monde. D'où les impératifs hypothétiques sont soumis à l'idée que je me fais du bonheur « le bonheur, comme plaisir, c'est relatif à celui qui l'éprouve, il est essentiellement personnel »[18].

L'impératif catégorique. C'est un impératif qui vise le respect de la loi morale, que tout devoir doit être accompli de manière désintéressée « fais ce que doit advienne que pourra »[19] affirmait Kant. Pour lui, l'homme doit agir en tenant compte du bonheur de l'autrui et aussi la moralité de son action. Il doit séparer

[15] *Idem.*
[16] *Idem*
[17] Simone de BEAUVOIR, *Tout compte fait*, Paris, Gallimard, 1984, p. 32.
[18] *Idem.*
[19] Emmanuel Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, p.79.

l'intérêt de la morale. En aidant son prochain, il ne doit pas s'attendre à une récompense. Son action doit être inconditionnelle, absolu et universelle. Dans ces impératifs catégoriques, ils sont absolus dépendent de rien d'autre qu'eux-mêmes. Les impératifs catégoriques sont ne sont pas conditionnés car ils sont valables pour tous, comme par exemple, ne pas mentir.

Pour Kant, dans l'impératif catégorique, la maxime soit le principe sur lequel se fonde notre action : « Agis de telle sorte que la maxime de ton action puisse être érigée par la volonté en loi universelle »[20]. Victor Cousin s'indigne contre le vol, le fait de voler une chose qui ne nous appartient pas. En volant une chose qui ne nous appartient pas c'est de commettre une grave faute et cet acte ne fait pas un bon ménage pour la communauté : « Je juge qu'un dépôt doit être respecté sans acception de personnes et l'obligation qui m'est imposée me paraît inviolable et absolue »[21]. Le fait de rendre ce qui nous ait été confié instaure la justice au sein de la communauté et traite en même temps une action désintéressée et morale. La deuxième formulation de l'impératif catégorique de Kant interpelle l'homme au respect du droit de la personne humaine et de la dignité humaine. Kant affirmait : «Agis de telle sorte que tu traites toujours l'humanité en toi-même et en autrui comme une fin et jamais simplement comme un moyen ».[22]

Cette deuxième formulation est un impératif catégorique qui considère autrui comme une fin c'est-à-dire une personne qui a la possibilité de se donner à lui-même ses propres fins, autrement dit, une personne qui aurait une liberté, une capacité à se définir. D'après Kant, s'il existe des lois morales, c'est parce qu'il existe des sujets moraux qui sont capables d'agir moralement et du coup l'autrui est un être rationnel qui peut agir moralement et du coup qui lui oblige de devenir un centre d'obligation pour lui, un devoir. Seules les personnes ont une dignité et

20 *Ibid.,* p. 81.

21 *Ibid*., p. 89.

22 *Ibid*., p. 93.

l'homme doit à tout prix la respecter car la dignité est une valeur particulière que possède une personne humaine et ce qui confère cette valeur particulière, c'est le fait qu'il soit doté d'une raison morale et ce qui structure cette notion de dignité humaine, c'est le fait que les êtres humains soient porteurs d'une raison morale qui fait qu'il se pose la question de la bonté. Pour Cousin, la valeur de l'être humain, c'est sa dignité : « L'homme n'est pas une chose, il ne lui est donc pas permis de se traiter comme une chose »[23].

Cousin opère une séparation radicale entre l'homme qui possède de dignité en raison de son intelligence, de sa liberté et également de sa raison entre les êtres inanimés qui possède un prix. L'impératif catégorique nous dit qu'une action est moralement bonne lorsque dans notre manière de traiter l'humanité, nous ne voyons pas en autre un moyen pour satisfaire notre intérêt, nous y voyons un être humain à part entière, un être qui n'appartient qu'à lui-même, un être sûr lequel nous n'avons pas le droit d'appropriation et le fait que nous n'avons pas le droit d'appropriation de l'autre, c'est qu'il nous est interdit de considérer l'autre comme un moyen. Il nous est interdit de se servir de lui à son détriment pour parvenir à nos fins. Partons de la morale cousienne et kantienne, il ressort des devoirs que l'être humain doit accomplir non seulement pour son bonheur, mais aussi pour le bonheur de tous. D'après Cousin, l'homme possède des obligations envers sa personnalité morale et aussi envers les autres.

➢ Le devoir envers les autres

L'homme à la différence des autres espèces, est doté de la liberté, d'une dignité qui lui rend à la fois libre et humain. La liberté, l'intelligence font de l'homme, une personne morale. Ces dites facultés sont sacrées, et inaliénables. L'homme doit

[23] *Idem.*

premièrement respecter les facultés qui représentent sa personne morale. En effet l'être humain doit se traiter comme une personne et non comme une chose. Une chose est ce qui ne possède pas de liberté ni de raison or c'est la liberté qui marque la différence entre l'homme et une chose.

L'homme libre est cet homme qui conserve sa liberté par opposition à un esclave qui vend sa liberté et demeure éternellement sous le joug. De là, une personne morale représente un individu qui a des devoirs de veiller sur lui-même. Ce dernier a l'obligation d'observation et d'accomplir ces devoirs envers ces facultés. Force est de remarquer que l'individu se livre à la servitude volontaire dans le but de survivre, d'améliorer ses conditions de vie, l'individu aliène sa liberté au détriment du bien matériel. Rousseau qualifie cette pratique d'irraisonnable et s'indigne. Ainsi, « dire qu'un homme se donne gratuitement c'est dire une chose absurde et inconcevable, un tel acte est illégitime et nul, pour cela seul que celui qui le fait n'est pas dans le bon sens »[24]. Il ne lui est donc pas permis de se vendre, d'aliéner sa liberté. Il est dans la stricte mesure de conserver sa liberté pour promouvoir sa qualité d'homme parmi ses semblables.

L'être humain perd sa qualité d'homme, sa valeur, ses droits, et même ses devoirs. Il est devenu un étranger à lui-même. C'est pourquoi Rousseau déclare: « Renoncer à sa liberté, c'est de renoncer à sa qualité d'homme, aux droit de l'humanité, et même à ses devoirs »[25]. L'homme libre est celui qui doit librement s'inventer et agir conformément à la loi morale parce qu'il est le législateur de lui-même. Il doit se maintenir et conserver sa liberté qui fait de lui une personne morale qui prenne ses décisions librement dans le but de faire le bien. On peut penser que le libre arbitre fonde la conscience morale. Pour que l'obligation morale: « ne ments pas » puisse avoir un sens, il faut que l'individu sois libre de lui obéir ou

[24] Jean-Jacques ROUSSEAU, *Du contrat social*, GF-Flammarion, Paris, 2001, p. 50.
[25] *Ibid.*, p. 51.

non, il faut que j'aie la possibilité de choisir le bien ou le mal. Conserver sa liberté rend l'humain libre de choisir et de s'exprimer pleinement libre.

L'homme doit aussi maîtriser ses passions, ses envies et ses désirs. Aussi chercher le vrai bonheur au nom de la liberté. L'homme est esclave dans le désir et la passion, il n'est libre que dans la volonté. La volonté de bien faire est l'intention d'une bonne action. La morale des stoïciens nous apprend à supporter tous les maux qui ne dépendent pas de nous et de s' « abstenir » des passions qui altèrent la raison. C'est dans cette logique elle affirme « supporte et abstiens-toi »[26]. Obéir au devoir reviendrait donc à réprimer en soi bien d'inclinaison à savoir : tendances, instincts, désirs. Et c'est ce que traduit Bergeron en ces termes : « L'obéissance au devoir est une résistance à soi-même »[27].

L'homme doit gouverner son corps pour conserver sa liberté. Les plaisirs à répétition rendent l'homme esclave et ne sont ni des actions bonnes conduisant au vrai bonheur. Les Stoïciens font la différence entre l'être libre et l'homme esclave. Être libre, c'est pouvoir agir suivant cet ordre rationnel du cosmos. Car l'homme libre, c'est l'homme du logis, de la méthode ; capable de discerner ce qui dépend de lui de ce qui ne dépend pas de lui ou accepte le destin (vouloir que les choses arrivent non comme il nous plaît mais comme elles arrivent). Car l'homme esclave, c'est l'homme livré aux affections comme les désirs, les craintes, les désespoirs, les douleurs, les sentiments et les émotions. L'homme doit être en mesure de gouverner ces tendances.

Le respect et la conservation de sa dignité représente un devoir coût et coût pour l'homme d'accomplir pour se déclarer une personne humaine. Il lui est interdit d'attenter à sa vie ni de se donner à la mort. Il doit conserver sa vie, son libre arbitre. Il doit gouverner et affranchir les situations tragiques, douloureuses dont il

[26] https://www.etudier.com consulté le 06/01/2024, 22h 40.

[27] Henri BERGSON, *Les deux sources de la morale et de la religion*, version électronique : Les Echos du Maquis,2013, p. 12.

traverse afin de les surmonter pour conserver sa vie et sa santé. Les cas de suicides, d'attentats doivent être bannir dans ses pensées quelles qu'en soient les circonstances, les moments difficiles. D'après Kant : « Conserver sa vie est un devoir, et chacun éprouve de plus une inclination immédiate à le faire ». [28] « C'est par le gouvernement et par l'éducation de lui-même que l'homme est grand »[29]. L'homme créé d'une nature vierge mais doté des facultés qui le rendent homme intelligent et libre. L'homme doit gouverner ses facultés en les domptant, être en mesure de ne pas commettre des erreurs, de ne pas être dans un mauvais sens au cours d'une action accomplie. L'individu doit avoir la maîtrise de soi pour savoir que cette action est raisonnable. Le fait de perfectionner ses facultés, l'homme peut apprendre facilement à gouverner non seulement des facultés, mais également développer son intelligence.

De ce fait, l'être humain est en mesure de prendre soin de ces facultés en les développant de diverses manières. Ainsi, la lecture apparaît si prépondérante dans le processus de perfectionner ses facultés dont l'intelligence. L'homme doit être un amoureux de la lecture. La lecture des ouvrages est un moyen possible du développement personnel. Par la lecture, l'homme peut développer facilement son intelligence et changer facilement sa mentalité, la manière de percevoir les choses tout en prenant connaissance de choix de la vie afin d'être libre. C'est pourquoi Cécile Touitou affirme: « après avoir lu un livre, on en ressort changé »[30].

La lecture a un impact sur le lecteur qui veut changer ses manières de concevoir ses idées et de perfectionner ses facultés. C'est dans cette juste idée que l'homme doit être en mesure de s'assurer et de pouvoir prendre soin de l'intelligence. Il faut « s'occuper avant tout de son intelligence »[31]. C'est en effet l'intelligence qui

[28] *Idem.*
[29] *Idem.*
[30] Cécile Touitou, *La valeur sociétale des bibliothèques*, Paris, Edition du Cercle de la Librairie, 2017, p. 45.
[31] Victor COUSIN, *Op.Cit.*, p. 379.

seule peut nous donner la vue claire du vrai et du bien. Après avoir accompli cette tâche, l'individu possède en lui une grande puissance qui agit sur sa raison en ce sens qu'il parviendra de vite distinguer le bien du mal dans le but d'agir moralement. « C'est tantôt en domptant son corps, tantôt en gouvernant son intelligence, surtout en résistant à ses passions qu'on apprend à être libre »[32]

Les devoirs de l'homme envers autrui sont des actions pratiques que nous menons envers nos semblables dans l'intention de permettre à ces derniers de jouir de leur droit correspondant. Ces des obligations d'ordre moral qui sont des actions désintéressées parce qu'elles représentent un bien en soi qui doit être accompli. Le devoir envers autrui est la morale sociale. « Respecter les droits d'autrui et fais du bien aux hommes, être à la fois juste et charitable »[33]. « L'homme un animal politique»[34] est condamné d'être en relation avec les autres. Et condamné à vivre dans une société qui lui paraît étrangère et qui fait de lui un être sociable, libre et intelligent car la société inculque à l'homme des normes sociales. Il en est de même de l'éducation qu'il reçoive de son milieu de vie. En effet, la société est régie de certaines normes dans laquelle l'homme est censé de respecter et d'obéir parce qu'il est en relation directe avec non seulement elle, mais surtout également les autres. Au nombre de ces devoirs, Cousin souligne le devoir de la vérité; le devoir de la justice; le devoir à la sacralité de la vie humaine.

A première vue, l'homme doit aimer à cultiver la vertu en lui. Il doit dire la vérité à son prochain. Dire la vérité pour son prochain est de faire preuve d'un être digne de confiance. La vérité est le produit de la raison et l'essence de l'intelligence en ce sens qu'il faut bien raisonner et d'obéir à la raison, cette noble faculté qui permet de distinguer le vrai avec le faux et qui permet à l'homme d'atteindre cette vérité dont nous jugeons bonne. A cet effet, l'homme doit en toutes circonstances

[32] *Ibid.,* p. 350.
[33] Victor COUSIN, *Justice et Charité*, deuxième édition, Paris, Gallimard, 1849, p. 58.
[34] https://major-prepa.com Aristote consulté le 08/02/2024, 02h26.

dit la vérité « car la vérité est la loi de votre raison et de la mienne »[35]. Elle « est le bien propre de l'intelligence et c'est un devoir étroit de respecter le développement de votre esprit, de ne point arrêter et même de favoriser sa marche vers la vérité »[36].

La liberté est un pouvoir que l'individu possède pour non seulement exprimer ses pensées (liberté d'expression), mais également de poser librement ses actes conformément à la loi (liberté sociale), il en va de même de la liberté naturel, qui consiste à faire ce que l'on veut. Autrui représente une personne morale possède de ces dites facultés. L'homme doit respecter la liberté de ses semblables. Il est libre de commettre des erreurs, des fautes. Se référer à Voltaire lorsqu'il affirme : « Je ne suis pas d'accord de ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire »[37]. La liberté d'expression est un droit pour autrui. Il est évident qu'autrui jouit pleinement de ce droit naturel dont il possède de la nature. L'homme doit promouvoir la tolérance au sein d'une communauté. Il faut permettre à autrui de s'exprimer librement car l'autre possède ce droit auquel personne n'en a autorité sur lui: « Je n'ai pas même pas toujours le droit de vous empêcher de faire une faute »[38].

Le même droit que l'individu possède de jouir pleinement, c'est ce même droit qu'autrui a et cela engendra une obligation morale de l'un envers l'autre. De même, « Je dois respecter vos biens car ils sont le produit de votre travail »[39]. La morale sociale consiste en effet à cultiver la vertu parmi les hommes en ce sens que le droit d'autrui, sa liberté d'opinion constituent des droits inaliénable. Après avoir respecté la liberté d'autrui qui représente un droit pour autrui, on fonde progressivement la justice parmi les hommes. Seule la personne morale est

[35] Victor COUSIN, *Op.Cit.,* p. 383.
[36] *Idem.*
[37] https://www.projet-voltaire.frconsulté le 08/02/2024, 2h40.
[38] *Idem.*
[39] *Idem.*

respectée: « la personne humaine est sacrée et inviolable »[40]. L'individu doit être protégé non seulement par la loi, mais aussi par ses semblables dans la vie en société. L'individu doit reconnaître qu'il lui est strictement interdit de tuer, de blesser même de chercher à nuire à son prochain. La vie de l'autre est sacrée, l'individu doit veiller à toutes ses actions afin qu'elles ne nuit pas, qu'elle ne désacralise pas autrui.

La charité vient du latin " Caritas" qui se traduit par l'amour du grec " agape". C'est le fait d'accorder un bienfait à quelqu'un. Dans la théologie chrétienne, c'est l'amour de Dieu et du prochain. La charité désigne un sacrifice et un dévouement envers autrui. La charité puise sa source dans l'accomplissement de ses devoirs désintéressés envers nos prochains. Elle se manifeste par les bonnes actions faites par l'individu qui possède la vraie valeur de la loi morale. En effet, l'être humain doit être charitable envers les autres. Il doit posséder en lui cette vertu pour exprimer la volonté de Dieu. Il doit mettre en pratique cette vertu pour sauver la vie d'un homme et apaiser sa souffrance en ce sens que l'autre a besoin d'une assistance, de secours pour son bien-être. Le plus fort, le plus avancé doit lui venir en aide.

C'est en cultivant cette vertu que l'individu prouve effectivement qu'il accomplit ses devoirs moraux. Si nous trouvons un proche dans une situation délicate, nous avons le devoir de lui venir en aide, de l'assister afin que ce dernier soit heureux. Comme les cas se présentent chez ceux qui sont fatigués de la vie, jusqu'à cause de leur désespoir en voulant se suicider, nous devons les empêcher par la force pour que ce dernier ne se donne pas à la mort. Nous devons lui montrer qu'il lui est strictement interdit de se donner la mort parce que qu'il représente une fin et une personnalité morale, il a le devoir de respecter ces facultés qui font de lui une personne morale et sa dignité.

[40] Constitution de la République du Bénin, 1990, art. 4.

Nous trouvons aussi le devoir de charité qui consiste à partager ses savoirs, ses savoir-faire, ses savoirs-être et ses savoirs vivre. Nous devons lui fournir les informations importantes dont il a besoin pour son développement personnel, pour qu'il soit au complet nous devons répondre et communiquer aux autres hommes notre science. Il ne faut pas que le savant se renferme dédaigneusement dans ce qu'il sait : quand on a le privilège de savoir, faut en profiter pour enseigner aux autres ce que l'on sait. Ce n'est pas en gardant ses connaissances en soi qu'on réalise une bonne action. L'autre en tant qu'une personne morale a aussi besoin de perfectionner ses facultés qui de lui une personne morale. La morale nous enseigne « fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fit»[41] l'homme doit se mettre à la place de l'autre, vivre la souffrance de l'autre.

Rappelons que le devoir est une nécessité pratique. Il est le fondement de la vertu. La vertu interpelle l'individu à faire la mise en pratique des bonnes actions. La vertu a pour objet de pratiquer le bien. Nous retrouvons cette vertu chez Platon, lorsqu'il attribuait les tâches à chaque classe en fonction des vertus que doivent avoir chaque métier. Cette vertu doit caractériser chaque fonctionnaire en fonction de leurs métiers dans le but de fonder une cité parfaite, idéale. Il souligne que le courage, la justice, la tempérance et la sagesse sont des constituants de la vertu que l'homme a le devoir de cultiver dans la cité c'est dans cette optique que Platon affirmait : « Il faut que les philosophes rois y soient ou que les rois y soient philosophes »[42].

Pour lui, seuls les philosophes détiennent cette qualité d'attribution. Ils cultivent la vertu en ce sens qu'ils aiment pratiquer la justice, et qui sont des amoureux de la sagesse. Pour Aristote, la vertu occupe une place prépondérante dans la quête du bonheur et comme le devoir est ce qui fonde cette vertu l'individu

[41] https://www.contrepoints.org, 08/02/2024, 03h03.
[42] https://www.liternaut.com, 08/02/2024, 03h24.

doit être en mesure de pratiquer une activité de l'âme dans le but de maîtriser ces désirs, ses passions, ne pas haïr son prochain, fait du bien à autrui c'est dans ce même ordre d'idée qu'il déclare: « Le bonheur est l'activité de l'âme dirigé par la vertu »[43] il fait remarquer que la vertu n'a de réalité qu'en acte. On n'est vertueux que si concrètement on agit selon des principes d'éthique.

On est bon si nous éprouvons la joie de bonne action. Car la vertu ne vient pas de la nature, elle naît en nous, elle est acquise à travers la mise en œuvre des bonnes actions. Pour Aristote : « Aucune des vertus morales ne naît naturellement en nous, en revanche, nous sommes naturellement prédisposés à les acquérir, à condition de les perfectionner par l'habitude »[44]. Pour bâtir la vertu en nous, il faut deux qu'ils soient intimement liés la volonté et l'action c'est dans cette optique par exemple : « C'est en bâtissant que l'on devient architecte, en jouant de la Cithare que l'on devient citharède. De même, c'est à force de pratiquer la justice, la tempérance et le courage que nous devenons juste, tempérants, courageux. »[45]. C'est à force de surmonter les évènements dangereux que l'individu devient courageux, ou couard à force de les fuir.

En outre, l'accomplissement des devoirs permet à l'individu de se maîtriser soi-même. Il est en mesure de résister à ses tendances. Le devoir rend l'humain libre et intelligent. La mise en pratique des devoirs fait que l'individu se sent libre de tous préjudices intérieurs. Celui qui éprouve les mauvaises actions tombe dans le remords. Le remords c'est une souffrance à caractère personnel. De là, nous voyons l'accomplissement de ces devoirs génère un caractère moral chez l'individu en question. L'individu parvient au bonheur dont il juge bon. Toute action faite par devoir est visée par une législation universelle. D'après Cousin, le bonheur est la fin et le but de la morale.

[43] https://www.psychologie-positive.net, Aristote, 08/02/2024, 03h33.
[44] Aristote, *Ethique à Nicomaque*, GF-Flammarion, trad. J. Voilquin, Paris, 1992, p. 21.
[45] *Idem.*

Chapitre 3 : Portée et limites de la conception de Victor Cousin sur la notion du devoir

3.1. Portée de la pensée de Victor Cousin sur la notion de devoir

Dans cette partie de notre recherche, il sera question d'une analyse critique que nous allons construire autour de deux points. Dans un premier temps, il sera question de montrer l'intérêt philosophique de Victor Cousin sur l'idée du devoir et en second lieu, montrer les insuffisances de l'auteur à travers les conceptions des autres auteurs sur la question. Cousin a l'intérêt de nous montrer la nécessité d'accomplir ses devoirs envers soi-même et envers les autres en ce sens que l'homme est condamné à vivre en société et doit agir moralement dans la société dans laquelle il appartient. Cousin souligne qu'une action est morale lorsque qu'elle est faite par devoir c'est-à-dire ne pas chercher un intérêt au cours d'exécution d'une tâche à autrui. C'est ce qui conduit Cousin à la séparation de la morale de l'intérêt. Pour lui, le bonheur est une fin d'une action faite par devoir dont l'individu vise à atteindre.

D'après Hans Jonas, l'homme possède des devoirs envers l'humanité toute entière. Il a mis sur pied un son projet de *principe de responsabilité*[46]. Ce projet interpelle l'homme de veiller à la protection de l'environnement qui l'entoure. L'être humain est en relation directe avec la nature et doit veiller à ce que toutes ces pratiques ne portent pas atteinte à la nature c'est pourquoi Catherine Larrère et Raphael Larrère développent un projet de : « *Penser et agir avec la nature*»[47] pour eux, l'homme doit limiter les activités néfastes qui se pratiquent contre la nature afin de préserver les générations futures. C'est aussi un devoir nécessaire que l'homme doit prendre en compte et de les mettre en pratique. Car la nature que nous

[46] Hans Jonas, *Le Principe de responsabilité*. Une éthique pour la civilisation technologie, trad. De l allemand par Jean Greisch, Edition du Cerf, Paris, 1990, p. 23.
[47] Raphaël Larrère, Catherine Larrère, *Penser et Agir avec la nature*, 2015, p. 46.

ne maîtrisons pas fait partir de nous-mêmes, il faut que l'homme préserve systématiquement les écosystèmes, en leur donnant à leurs composantes d'autres noms que celui de ressources afin de marquer qu'ils sont sacrés. L'homme ne cesse pas d'être en relation avec la nature mais il doit prendre conscience à ce que les effets de ses actions ne compromettent les générations futures, il faut que les conséquences de ses actions soient agréable. C'est dans la même perspective que Hans Jonas déclare : « Agis de façon que les effets de tes actions soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre »[48]. Pour lui est de lutter contre le réchauffement climatique. Soutenu Kant « Agis comme la maxime de ton action devrait être érigée par ta volonté en loi universelle de la nature »[49].

La liberté est de faire ce que les lois ont permis. C'est une possibilité d'agir ou de mouvement. C'est par opposition à l'esclave. C'est un concept où le sujet n'est pas l'objet de contrainte. Elle englobe plusieurs catégories de liberté. Nous avons : la liberté individuelle, liberté collective.

Liberté individuelle :

- Liberté naturelle qui selon laquelle l'être humain utilise l'ensemble de ses facultés comme il l'entend.

- Liberté civile qui s'inscrit dans l'optique où un homme citoyen étant libre de ses actes, tant qu'ils ne compromettent pas à autrui et ne sont contraires à la loi.

- Liberté de circulation : c'est un privilège qu'à l'homme d'aller et venir librement sur le territoire national, qui inclut également la possibilité d'y entrer ou de sortir.

[48] Hans Jonas, *Op.cit*., p. 18.
[49] *Idem.*

- La liberté de culte et libertés de conscience : c'est une liberté qui permet à l'homme de pratiquer sa religion. La liberté de conscience quant à elle, permet à l'homme de ne pas avoir une croyance religieuse.

- La liberté d'opinion : c'est un ensemble des droits que l'individu possède pour exprimer sa pensées, elle permet aussi à l'homme de penser sans contrainte, elle est intimement liés avec la liberté d'expression.

Deuxième catégorie : la liberté collective. Nous avons : la liberté d'association, de réunion et de presse.

Le devoir est aussi intéressé car l'individu à chaque fois qu'il veut mettre en pratique une action, il pense à obtenir un gain, une chose en retour. Supposons que l'individu est sous la domination d'un tirant, il cherche à être libre, il est en mesure de se soumettre à tout pour avoir une vie facile harmonieuse. Nous voyons là une fin du devoir. Dans une société étatique, l'homme à la quête de la liberté, doit accomplir ces devoirs. Rousseau voit que L'homme n'est pas totalement libre, il est dans une société régie par les lois : « L'homme est né libre et partout, il est dans les fers»[50] les fers représentent, l'emprise de l'homme, les devoirs que l'homme devoirs mettre en pratique pour être totalement libre.

La loi c'est des prescriptions qui représente en même temps un devoir pour l'homme d'accomplir, de les observer à la lettre. C'est pourquoi Rousseau déclare: « L'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté »[51]. Pour lui, la liberté de l'homme doit obéir aux normes de la société avant que sa liberté ne soit garantie. Il n'est libre dans ces moments que s'il obéit aux lois de la cité. Car l'obéissance est un devoir pour l'homme d'accomplir par envers les prescriptions des législateurs. Le plus fort n'est jamais libre en tant que tel dans la société. S'il use de sa force pour

[50] *Idem.*
[51] *Idem.*

réprimer, brimer son prochain, il sera à son tour un jour subi le même sors lorsqu'il perdra sa force et d'ailleurs, nul n'est supérieur aux lois. L'homme est tenu de respecter et d'obtenir aux prescriptions tracées par la loi de la société.

Le droit « est l'ensemble des règles qui régissent la conduite de l'homme en société, les rapports sociaux»[52] Émile Littré, elle est aussi selon le dictionnaire de l'économie et des sciences sociales un « ensemble des règles imposées aux membres d'une société pour que leurs rapports sociaux échappent à l'arbitraire et à la violence des individus et soient conformes à l'éthique dominante »[53]. Elle englobe deux formes de droits. Nous avons le droit naturel et le droit positif.

Le droit naturel du latin "just naturale" qui est un ensemble des règles théorique qui prend en considération la nature de l'homme, sa finalité dans le monde. D'après Thomas Hobbes, la liberté naturelle « est la liberté que chaque homme a d'user de son propre pouvoir pour la préservation de sa propre nature, c'est-à-dire de sa propre vie »[54]. Ce droit est naturel car il est relatif à la nature de l'homme. John Locke dans son *traité du gouvernement*, il cite trois droits fondamentaux de l'homme : droit à la vie, et à fonder une famille, droit à la liberté, droit à la puissance de ses biens et surtout à l'échange.

Le droit positif : c'est une théorie normative. Ces droits fondamentaux doit être jouissent par l'homme en fonction de ses habitudes et en fonction de ses qualités. Pour la jouissance de ces droits, l'individu doit accomplir ses devoirs car « Chacun a des devoirs envers tous, mais personne n'a aucun droit proprement dit »[55]. L'accomplissement de ses devoirs rend superflu la notion du droit. L'individu qui accomplit ses devoirs doit nécessairement s'attendre à jouissance de

[52] Emile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, 1863.

[53] *Dictionnaire de l'économie des sciences sociales*, Nathan, Paris, 1993.

[54] Thomas HOBBES, *Léviathan*, version électronique, 2002, p. 111.

[55] Auguste Comte, *Droit de l' homme et philosophie*, édition CNRS : Frédéric Worms, p. 333-352.

[55] Auguste Comte, *Droit de l' homme et philosophie*, édition CNRS : Frédéric Worms, p. 333-352.

ses droits correspondants. Auguste comte déclare: « Nul n'a le droit que celui de toujours faire ses devoirs »[56].

Les devoirs de l'homme sont intimement liés avec leurs droits." Je dois au respect des autres, pour avoir le droit d'être respecté en retour, j'ai le droit de manger mais j'ai le devoir de travailler. Se référer à la Bible : « Tu mangeras à la sueur de ton front»[57] cela veut dire que l'homme doit travailler avant de trouver satisfaction, d'avoir accès à la nourriture même avant de satisfaire ses besoins secondaires au quotidien. Tout n'est pas permis et rien n'est gratuit dans la vie, il faut que l'individu remplisse une certaines nombre de conditions afin qu'il puisse avoir accès à tous ces besoins. Dans la société, chacun à des devoirs envers tous: devoirs des parents envers ses envers; devoirs du peuple envers leurs dirigeants; devoirs des enfants envers leurs parents : obéissance, respect, soumission, travail, entraide. Tous ces devoirs confèrent à l'homme des droits.

Les parents ont des devoirs envers leurs enfants : droits à la vie, à la santé, à la nutrition, à l'amour et à l'éducation, à la protection à la sécurité. Une fois que les enfants ont accompli leurs devoirs envers leurs parents, ils ont directement bénéficié leur droit correspond. C'est le respect de ce principe qui garantit à l'homme un total un total épanouissement et par conséquent assuré la paix, la stabilité et la cohésion sociale. C'est dans cette optique que François-René affirmait : « C'est le devoir qui crée le droit et non le droit qui crée le devoir »[58].

Le devoir accompli par les membres de la société, assure la paix, rétablit l'ordre social. Comme nous venons de le dire précédemment, chaque citoyen doit accomplir ses devoirs et vice-versa. Il en va de même chez le détenteur du pouvoir d'une nation. Le peuple doit respecter la loi tout en observant les limites tracées par les lois sans les enfreindre. Cela garantira une légitimité de droit. Le gouvernement

[56] Auguste Comte, *Op.Cit*., p. 333-352
[57] https://lire.la-bible.net consulté 08/02/2024, 8h42.
[58] François-René, https://www.dicocitation.com, 08/02/2024, 8h53.

doit aussi observer les droits de ces citoyens. Il a le devoir d'instaurer un état de droit. « La mission et la fin du gouvernement c'est de faire régner la justice, protectrice de la liberté commune »[59]. Le gouvernement a le devoir de protéger les droits fondamentaux de ces concitoyens.

De là, il ressort que le gouvernement fait régner la paix en garantissant la stabilité et la cohésion sociale. Pour Condillac, « l'égalité est le fondement d'une bonne république»[60]. Les dirigeants doivent promouvoir l'égalité parmi les hommes qui consiste à rendre équitable, à juger suivants les lois. Pour l'instauration d'une bonne république, les citoyens doivent obéir aux magistrats et respecter leur décision prise afin d'établir un terrain d'entente. De l'autre côté, les magistrats sont tenus de respecter à la ligne les lois, jugeons suivants les lois et non comme bon les semble. Ils ont le devoir de la mise en pratique de ces lois votées par le législateur pour défendre les deux parties en conflit. Dans l'intention d'instaurer une bonne république les dirigeants doivent veiller à ce que la justice soit garantie à tous. Condillac affirme : « L'égalité est le fondement d'une bonne république. Il faut que les citoyens obéissent aux magistrats et les magistrats respectent la les lois »[61]. Voilà la mission pratique fondamentale pour assurer la paix, la stabilité et la cohésion sociale entre les hommes au sein d'une société régis par la loi fondamentale.

Se référer à Platon lorsqu'il donne les tâches principales des magistrats. Pour lui, le juge ne doit pas juger comme bon lui semble, ses intérêts ou ses goûts, il ne doit pas distribuer les torts et les raisons à la tête de son client, il doit être au-dessus de tout soupçon, il doit juger suivants les lois. Au cours d'une audience, il doit être neutre, impartial, sereine. C'est dans ce sens qu'il doit accomplir son office et c'est en considérant tous les citoyens égaux devant la loi que le juge doit rendre justice.

[59] *Ibid.,* p.396.
[60] Condillac, https://www.assistancescolaire.com, 08/02/2024, 9h02
[61] *Idem.*

C'est dans cette logique que Platon affirmait : « Le juge ne siège pas pour de la justice une faveur mais pour décider ce qui est juste. Il a juré non pas de favoriser qui bon lui semble, mais de juger suivant les lois»[62] sa mission est de concilier ou à faire revenir l'harmonie entre des parties en conflit. C'est à force d'accomplir ses devoirs réciproques qu'on établisse un ordre social et l'état de droit afin de bannir l'état de guerre de tous contre tous. Dans un état de droit, les individus reconnaissent les droits et leurs devoirs, respectent les droits des autres et accomplissent leur devoir. De même, les gouvernants font une saine, équitable et légale gestion des biens et des personnes, écoutent la voix du peuple.

3.2. Limites de la pensée de Victor Cousin sur le devoir

L'utilitarisme est un courant philosophique dans lequel le but final de la pratique des actions est porté par l'intérêt général ou soit l'intérêt individuel. L'utilitarisme cherche à dépasser la définition des moralistes Kantiens " obligation morale" au nom de conséquentialisme. Nous jugeons une action bonne, lorsque que l'action tende à accroître le bonheur soi personne ou général ; l'action est mauvaise lorsqu'elle est accomplie contrairement au bonheur. Les utilitarismes refusent de concevoir qu'il existe un bien en soi car Le devoir morale est en individuel lui-même et non dans une autorité supérieure. John Start Mill estime qu'il a plusieurs facteurs qui poussent l'individu d'agir dans la moralité. Pour lui, ce n'est pas l'intention qui va déterminer la moralité de l'action, mais ces conséquences. C'est pourquoi il déclare dans son ouvrage intitulé *L'utilitarisme : «* Aucun système éthique ne demande que le motif de tout ce que nous faisons soit un sentiment de

[62] Platon, *Apologie de Socrate*, Garnier-Flammarion, no 75, version électronique Volume 3 : version 1.01, p. 68.

devoir; bien au contraire, quatre-vingt-dix-neuf de toutes nos actions ont leurs sources dans d'autres motifs ».[63]

C'est aussi une doctrine une doctrine qui fait de l'utile, de ce qui donne sens à la vie et à la quête du bonheur. Il est le principe qui encadre toutes les autres valeurs au niveau de la connaissance comme dans celui de l'action. Nous rencontrons cette doctrine comme si elle va dans le même sens que la doctrine de Victor Cousin. Son but est plus profond, elle va au-delà ça de la loi morale que préconisait Victor Cousin et les autres moralistes Kantiens ce que l'utilitarisme et l'obligation morale des autres, c'est le bien, le bien dans les actions accomplissent. L'utilitarisme questionne aussi sur l'utilité et les conséquences de l'action même si l'action serait faite par devoir. La doctrine utilitariste vise le bien en même temps qu'elle vise également l'utilité de ce bien.

Pour les utilitaristes il est bien de passer à l'action mais il faut d'abord tenir en compte et de réfléchir sur les conséquences que cela va engendrer. Soit les conséquences sont positives ou négatives, il faut quand même porter un coup d'œil en avance avant d'agir pour le plaisir et le bonheur du plus grand nombre. Car l'utilitarisme a pour but d'édifier un monument du bonheur des hommes par le biais de la raison et de la morale. Il faut que les conséquences de nos actions soient partagées agréablement partager. L'utilitarisme a comme principe d'« approuver ou de désapprouver toute action, en fonction de son aptitude apparente [...] à favoriser ou à contrarier le bonheur »[64] affirme Bentham. Objectif de l'utilitarisme est d'accomplir des actions pouvant conduire de parvenir le plus grand nombre au bien suprême: bonheur, de préférence à la liberté, à l'égalité, à la richesse.

Jeremy Bentham à travers son projet *d'introduction aux principes de morale et de législation*. D'après Bentham, par utilité, la faculté que possède chaque chose de

[63] John Stuart MILL, *L'Utilitarisme*, deuxième édition version électronique BOULEVARD SAINT-GERMAIN : Félix ALCAN, Paris, 1889, p. 33.
[64] Jeremy Bentham, *Introduction aux principes de morale et de Législation,* publié en 1780.

produire un bénéfice, un bien, ou un bonheur ; qui permet à éviter un dommage, une souffrance, un mal. La morale pour Jérémy Bentham, consiste à maximiser le plaisir et le bonheur au plus grand nombre. Pour lui, il faut juger la moralité de l'action en fonction de ses conséquences. L'homme doit agir en fonction des conséquences de l'action. L'action doit être considérée comme utile en soi dont le plaisir était le bonheur est partagé pour tous. Prenons l'exemple le cas de la bénédiction des homosexuels, la reproduction humaine à base de la technologie. Sur le cas de l'homosexualité, cet acte est non seulement contraire à la nature, mais également elles portent atteintes à des valeurs morales qui ne génèrent aucun bonheur à tout le monde ni le plaisir. Cet acte désacralise le monde et la destruction des valeurs morales.

La fin du sexe est la reproduction et non satisfaction des désirs démesurés entre deux partenaires de même sexe. La reproduction humaine à base de la technologie est un acte aussi désastreux qui ne produira aucun effet positif. L'homme doit promouvoir les valeurs éthiques pour que les effets de ces actions soient jugés bons et agréable et qui favorisent le bonheur et le plaisir de tous. Il faut que les conséquences de nos actions soient partagées agréablement partager.

Conclusion

Ce que nous avons présenté ici n'est pas, de toute évidence, tout ce qui peut être exprimé sur la notion du devoir. Notre seul intérêt a été de soulever et faire connaître à l'homme ses devoirs dans la vie en société. Nos hypothèses ont été simple dès le commencement de cette étude : la notion du devoir. Dès le début de cette recherche, nous avons essayé de montrer la conception de Victor Cousin sur le devoir. Ce qui nous a conduit à trouver une réponse à la question : quel est le sens et le contenu du devoir ? A ce niveau, nous avons montré que le devoir est une nécessité pratique, une obligation qui s'impose à tout individu.

Son contenu est divers, il est question de montrer que le devoir doit être accompli par devoir car il n'y a aucune justification en devoir du bien qu'on éprouve pour le devoir lui-même. C'est pourquoi Cousin affirmait : « fonder le bien sur l'obligation au lieu de fonder l'obligation sur le bien ». La seule justification qu'on peut donner pour une action désintéressée est qu'il est bien d'accomplir des actions désintéressées parce que c'est un devoir de prouver la moralité de ses actions. Une action accomplice conformement au devoir est une action immorale en ce sens que l'individu n'a rien apporté comme du bien à sa conscience ni à l'universel, il l'a pratiqué juste à cause de ses intérêts personnels.

La suite, il a été question des différents types de devoirs de l'homme. Nous avons montré qu'il a deux catégories de devoirs :

- Devoirs envers soi-même qui représente une morale individuelle
- Devoirs envers autrui qui est morale sociale.

Enfin, nous avons mené une analyse critique dans le sens de savoir d'autres aspects de devoirs nécessaires pour monter qu'il est difficile à l'homme d'accomplir ses devoirs sans aucun intérêt car en voulant mettre en pratique des actions, l'homme vise un gain, un retour et son objectif est de satisfaire ses besoins. Le

devoir est le fondement de la liberté et fondement du droit. Les apports des utilitarismes remettent en question du bien en soi. La moralité de l'action réside dans l'individu lui-même et ce n'est ni l'intention qui va déterminer la moralité de l'action, mais c'est les conséquences, les effets de l'action. Autrement dit, une action sera jugée selon les conséquences.

Références Bibliographiques

ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, Paris, GF-Flammarion, trad. J. Voilquin, 1992.

BENTHAM Jeremy, *Introduction aux principes de morale et de Législation*,1780.

BERGSON Henri, *Les deux sources de la morale et de la religion*, version électronique : Les Echos du Maquis, réalisée en Avril 2013.

COMTE Auguste, *Droit de l'homme et philosophie*, édition CNRS, (dir) Frédéric Worms, 1789-1914.

COUSIN Victor, *Du vrai du beau et du bien*, Deuxième édition, Paris, Didier, 1854.

COUSIN Victor, *Justice et Charité*, deuxième édition, Paris, Gallimard, 1849.

De BEAUVOIR Simone, *Tout compte fait*, Paris, Gallimard, 1984.

ÉCHAUDEMAISON Claude-Danièle, *Dictionnaire de l'économie des sciences sociales*, Paris, Nathan, 1993.

HOBBES Thomas, *Léviathan*, version électronique, 2002.

JONAS Hans, *Le Principe de responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologie*, trad. De l'allemand par Jean Greisch, Paris, Edition du Cerf, 1990.

LARRERE Raphaël, LARRERE Catherine, *Penser et Agir avec la nature*, Paris, La Découverte, 2015.

LITTRE Emile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1863.

MILL John Stuart, *L' Utilitarisme*, deuxième édition version électronique BOULEVARD SAINT-GERMAIN : Félix ALCAN, Paris, 1889.

PLATON, *Apologie de Socrate*, Garnier-Flammarion, no 75, version électronique Volume 3 : version 1.01.

PLATON, *Le Sophiste*, Paris, GF-Flammarion, 2002.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du contrat social*, Paris, GF-Flammarion, 2001.

TOUITOU Cécile, *La valeur sociétale des bibliothèques*, Paris, Edition du Cercle de la Librairie, 2017.

Webographie

https://www.etudier.com consulté le 06/01/2024, 22h 40.

https://citations.ouest-france.fr, consulté le 06/02/2024 21h 02.

https://major-prepa.com Aristote consulté le 08/02/2024, 02h26.

https://www.projet-voltaire.frconsulté le 08/02/2024,

2h40.htt://www.contrepoints.org, 08/02/2024, 03h03.

https://www.cairn.info, 08/02/2024, 03h24.

https://www.psychologie-positive.net, Aristote, 08/02/2024, 03h33.

https://lire.la-bible.net consulté 08/02/2024, 8h42.

François-René, https://www.dicocitation.com, 08/02/2024, 8h53.

Condillac, https://www.assistancescolaire.com, 08/02/2024, 9h02.

Table des matières

Dédicace 1

Remerciements 2

Résumé 3

Sommaire 4

Introduction 5

Chapitre 1: Présentation de l'ouvrage *Du vrai du beau et du bien* et clarification des termes 7

1.1. Structure et résumé de l'ouvrage de Victor Cousin *Du vrai du beau et du bien* 7

1.2. Clarification des termes 9

Chapitre 2: La conception cousienne de la notion du devoir 13

2.1. Les différents types de devoirs 13

Le devoir envers soi-même 13

Le devoir envers les autres 17

Chapitre 3 : Portée et limites de la conception de Victor Cousin sur la notion du devoir 26

3.1. Portée de la pensée de Victor Cousin sur la notion de devoir 26

3.2. Limites de la pensée de Victor Cousin sur le devoir 32

Conclusion 35

Références Bibliographiques 37

Table des matières 39